

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mardi 24 juin 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Saint Paul-Lizonne sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 18 juin 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	41	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Christine Berthé – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil (à partir de la délibération 2025-80) – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Edwige Badel – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	3	Sandra Le Kverne pour la commune de Bertric-Burée Jacques Foulon pour la commune de Grand-Brassac Thierry Bacus pour la commune de Philippe Dubourg
Titulaires absents	17	Jean-Pierre Prigul – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Nicolas Platon – Pierre Guigné – Francis Duverneuil (de la délibération 2025-73 à 2025-79) – Gérard Caignard – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Joëlle Saint Martin
Procurations	10	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Michel Desmoulin à Yves Mahaud Jean-Marcel Beau à Jean-Pierre Chaumette Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Dominique Caillou Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Pierre Janaillac Denis Ferrand à Edwige Badel Joëlle Saint Martin à Marion Lafaye

DELIBERATION N° 2025 /80 : (Code Nomenclature /712)**DATE : 24 JUIN 2025****RAPPORTEUR : Jean-Didier Andrieux****OBJET : Décision Modificative n°1 budget principal**

M. le Président propose à l'assemblée les modifications budgétaires suivantes :

En investissement :

-Dans le cadre de la revente de matériels suite à l'achat de nouveaux par le service voirie, un ancien véhicule de l'ex- Communauté de Communes des Hauts de Dronne n'apparaît pas dans l'inventaire. Il convient donc de l'intégrer à l'inventaire pour son prix de revente soit 300 €. Pour cela, il convient d'abonder le chapitre 041 « opération patrimoniale » en dépenses au 204411 et en recettes au 21828 « autres matériels de transport » pour 300 €.

-Les travaux engagés par DOMOFrance à l'étage du bâtiment occupé par l'Office de Tourisme ont occasionné des dépenses imprévues. Afin d'y faire face, il est proposé de créditer l'opération 76 « locaux OTI ». de 16 000 € par transfert depuis l'opération 17 « travaux dans les bâtiments ».

-Pour une bonne prise en charge de nos amortissements, nous devons changer l'imputation d'une des factures du City Stade de Verteillac (journaux officiels) d'un montant de 864 €. A cette fin, il convient d'abonder en recettes au 2188 l'opération 56 à hauteur de 864 € et en dépenses au 2148 de l'opération 56.

-Il est proposé de modifier l'opération de destination de l'emprunt 2025 en diminuant de 400 000 € le 1641 « emprunt en euros » en recette de l'opération 26 « voirie » et augmentant de la même somme le 1641 en recette de l'opération 50 « aménagement Jacques Prévert ».

-Il est possible de passer en investissement certains matériaux de voirie (liants). A cette fin, il est proposé d'abonder les crédits ouverts pour 50 000 € sur l'opération 26 « voirie » par prélèvement de la même somme au compte 60633 « matériaux de voirie » (virement de section du 021/023).

SECTION D'INVESTISSEMENT					
chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
23	2317	26	Voirie	+50 000.00 €	
021	021	01	Virement de la section de fonctionnement		+50 000.00 €
041	204411	01	Autres matériels de transport (op. patrimoniale)	+300.00 €	
041	21828	01	Autres matériels de transport (op. patrimoniale)		+300.00 €
21	21318	17	Travaux dans les bâtiments	-16 000.00 €	
21	21318	76	Locaux OTI	+16 000.00 €	
21	2148	56	City stade	+864.00 €	
21	2188	56	City stade		+864.00 €
16	1641	26	Voirie		-400 000.00 €
16	1641	50	Aménagement Jacques Prévert		+400 000.00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				+ 51 164.00 €	+ 51 164.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
011	60633		Fournitures de voirie	-50 000.00 €	
023	023		Virement à la section d'investissement	+50 000.00 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				0.00 €	

Le conseil communautaire à l'unanimité décide de procéder aux modifications proposées ci-dessus.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 55

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 03/07/2025

La secrétaire de séance du 24 juin 2025
Murielle Cassier

Murielle CASSIER

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

